

Première réunion de concertation pour la création et la gestion du complexe transfrontalier de la zone SENA-OURA ET BOUBA N'DJIDA entre le Tchad et le Cameroun

COMMUNIQUE FINAL DE LA REUNION

A l'initiative de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale (RAPAC), avec l'appui financier de l'agence de coopération allemande, GTZ, s'est tenue à Garoua, République du Cameroun, les 11 et 12 décembre 2007, la première réunion de concertation pour la création et la gestion concertée du complexe transfrontalier de la zone de Sena-Oura et Bouba N'Djida entre le Tchad et le Cameroun.

Les travaux ont été présidés par le Dr MADI Ali, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la faune du Cameroun, chef de la délégation camerounaise, en présence du représentant du Gouverneur de la province du Nord.

Ont pris part à ces travaux :

- une délégation tchadienne conduite par Monsieur **ABAKAR ZOUGOULOU**, Directeur des Parcs nationaux des réserves de faune et de chasse, représentant le Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, de la Qualité de vie et des Parcs Nationaux ;
- les autorités administratives de la zone frontalière objet de la rencontre notamment le Mayo-Rey (Cameroun) et le Mayo- Kebbi Est et Ouest (Tchad) ;
- l'honorable député du Mayo-Rey à l'Assemblée Nationale du Cameroun ;
- les autorités traditionnelles ;
- les représentants du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ;
- les représentants du Secrétariat Exécutif du RAPAC ;
- les représentants de la coopération technique allemande, GTZ ;
- le représentant de la Fondation pour le TNS ;
- les représentants de l'OCFSA ;
- les représentants des ONGs et partenaires au développement, WWF et UICN ;
- les représentants de la société civile

La modération de l'atelier a été assurée par le **Dr FOMETE Timothée**, Directeur Exécutif de la Fondation TNS.

Le secrétariat a été assuré par :

- Monsieur **MAHAMAT HABIBOU**, Sous-directeur des Aires Protégées, Cameroun ;
- Monsieur **ALI WALSOUMON NGARE**, Point focal RAPAC, Tchad ;
- Madame Anne LEFEUVRE, Assistante technique RAPAC
- Madame **Marie Madeleine BASSALANG**, Consultante juriste au Secrétariat Exécutif COMIFAC ;

La cérémonie d'ouverture a été marquée par six (6) allocutions à savoir :

- le mot de bienvenue du représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la commune urbaine de Garoua ;
- le mot de Monsieur **Aurélien MOFOUMA**, représentant du Secrétaire Exécutif du RAPAC ;
- le mot de Monsieur **Claus Michaël FALKENBERG**, représentant de la coopération technique allemande, GTZ ;
- le mot de M. **Philémon SELEBANGUE**, représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC ;
- le mot du Chef de la délégation tchadienne ;
- le discours d'ouverture du Secrétaire Général du MINFOF ;

Dans son mot de bienvenue, le représentant du Délégué du Gouvernement auprès de la commune urbaine de Garoua a relevé l'importance que les populations accordent à la conservation de la biodiversité en général et l'espoir qu'elles nourrissent quant aux retombées éventuelles de la gestion durable et concertée des ressources naturelles.

Le représentant du Secrétaire Exécutif du RAPAC a quant à lui, exprimé toute la reconnaissance du RAPAC aux délégations du Cameroun, du Tchad et aux partenaires qui ont bien voulu accepter de participer aux assises. Il a également mis en exergue l'espoir du RAPAC de voir se mettre en place des moyens adéquats et se concrétiser un plan d'action stratégique conséquent pour l'établissement de liens formels entre les parties prenantes.

Le représentant de la GTZ a exprimé l'engagement de son institution à accompagner les Etats tout au long du processus de création de l'aire protégée transfrontalière.

Dans son allocution introductive, le représentant du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a prit soin de situer l'atelier dans le processus de mise en oeuvre de la Déclaration de Yaoundé et, des activités prévues dans le Plan de convergence sous-régional.

Le chef de la délégation Tchadienne a tenu à rappeler que la mise en place de l'aire tienne compte d'action concertées et contribue au développement des principes tels que la préservation de la biodiversité, de la déforestation évitée, de la bonne gouvernance, de l'approche participative et de la consultation des partenaires.

Dans son discours d'ouverture le Secrétaire Général du MINFOF a remercié tous les invités présents à cette cérémonie. Il a remercié particulièrement la délégation tchadienne qui a fait le long déplacement pour prendre part aux travaux. Il a enfin remercié les Secrétariats Exécutifs de la COMIFAC et du RAPAC et la GTZ qui n'ont ménagé aucun effort pour appuyer les Etats tout au long de ce processus.

Il a dégagé l'importance de l'atelier dont l'objectif est de mettre en place les bases pour la création du complexe transfrontalier Boubou N'Djida et Sena-Oura en vue de la conservation de la biodiversité dans la zone frontalière entre le Cameroun et le Tchad qui s'inscrit dans la mise en oeuvre de la Déclaration du Sommet des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale tenu à Yaoundé en mars 1999.

Il a enfin invité les participants à œuvrer pour l'atteinte des objectifs escomptés à savoir :

- faire un état des lieux de la gestion des ressources naturelles dans les zones concernées ;
- Engager la réflexion sur les modalités et les perspectives de création du complexe transfrontalier ;

- Proposer une feuille de route réaliste qui précise les étapes et les échéances pour la création du complexe transfrontalier ;
- Mettre en place un Comité ad hoc de suivi de l'initiative.

Les travaux se sont poursuivis par la présentation de cinq communications qui ont abordé les thématiques en deux phases.

Phase I :

- 1- Exposé Introductif de la COMIFAC, par Monsieur Martin TADOUM;
- 2- Expérience de création et de gestion du Tri –National de la Sangha (TNS) par **Dr FOMETE Timothée** ;
- 3- Expérience de création et de gestion de la Tri – National du Dja-Odzala-Minkébé (TRIDOM) par **BENE Lambert**, de WWF/CARPO.

Phase II :

- 4- Etat des lieux de la gestion du parc national de Bouba Ndjidda et de sa zone périphérique par **NDJIDDA André**, Conservateur du parc;
- 5- Présentation du projet d'appui au classement et à la gestion d'une aire protégée dans la zone de Sena-Oura, par le Dr. Malachie N. DOLMIA
- 6- La structuration des cantons de la zone du Mayo Sena-Oura pour la gestion des ressources naturelles : procédures, acquis et activités, par Monsieur **KAKIANG LAGNABA**
- 7- Identification d'une nouvelle aire protégée dans le Mayo Kebbi : Etude préliminaire, cartographie et enjeux, par Monsieur Edouard BOULANODJI

Chaque phase a été suivie par des débats au cours desquels les participants ont soulevé des problèmes communs suivants :

- Le braconnage ;
- La transhumance incontrôlée ;
- L'insécurité ;
- La faiblesse des capacités humaines, financières et matérielles disponibles ;
- La connaissance insuffisante de la ressource ;
- L'hétérogénéité des approches de suivi écologique des ressources de la biodiversité ;
- Les conflits Hommes-Animaux ;
- Les faiblesses des mécanismes d'implication des populations et des ONG locales dans la gestion des aires ciblées ;
- La pauvreté des populations dans les zones périphériques ;
- Le partage inéquitable des retombées de la gestion des ressources des aires protégées ;
- Les feux de brousse incontrôlés ;
- L'absence de mécanismes de financement pérenne de la gestion des différents espaces

Les travaux ont permis l'élaboration d'une feuille de route décembre 2007 – décembre 2008 qui se présente comme suit :

N°	Actions	Responsable	Echéance
1	Concertations périodiques entre parties prenantes	COMIFAC-RAPAC	Juin 2008

2	Réunions du comité ad hoc de suivi	RAPAC	Trimestriel (04 fois/an)
3	Elaboration d'un projet d'Accord de coopération et le dossier technique pour la création du complexe transfrontalier	Directeurs Faunes du Tchad et du Cameroun	Février 2008
4	Signature de l'accord de coopération portant création du complexe transfrontalier Bouba N'djida-Sena-Oura entre le Cameroun et le Tchad	SE/COMIFAC	Décembre 2008
5	Identification et mobilisation des sources de financement pour le processus de création et de gestion du complexe transfrontalier	RAPAC-COMIFAC	Mars 2008
6	Elaboration d'une base de données sur les acteurs concernés par le processus de création	Comité ad hoc	Janvier 2008
7	Echange d'informations et partage des données entre les deux aires protégées	Comité ad hoc (conservateur Boubandjida-chef projet PRODALKA)	Continu
8	Facilitation de la connexion terrestre (ouverture piste) entre Boubandjida et Dari	Délégation MINFOF Provinciale/Nord, PRODALKA, Projet PNUD/FEM, opérateur privé Boumbandjida	Mars 2008
9	Organisation d'actions conjointes de surveillance	Conservateur Boubandjida et Chef projet PRODALKA	Continu
10	Finalisation du classement aire protégée dans la région Sena-Oura	Gouvernement tchadien	Premier semestre 2008
11	Finalisation plan d'aménagement et plan d'affaires Boubandjida	Gouvernement camerounais	Mars 2008
12	Elaboration plan d'aménagement aire protégée Sena-oura	Gouvernement tchadien	Décembre 2008

Un Comité ad hoc a été mis en place pour assurer le suivi de la mise en oeuvre de la feuille de route. Ce comité regroupe les Etats et les partenaires avec l'aide d'un facilitateur. Il se compose comme suit :

Cameroun (3 membres)

- Conservateur du parc ;
- Délégué Provincial ;
- Directeur de la Faune et des Aires Protégées.

Tchad (3 membres)

- Chef secteur de DARI ;
- Président ILOD ;
- Directeur des Parcs Nationaux, des Réserves de Faune et de Chasse

Partenaires :

- GTZ ;
- PNUD/FEM/PMF(Tchad) ;
- Opérateur privé Bouba Ndjidda ;
- PRODALKA.

Facilitateur : RAPAC.

Le Comité lors de ses sessions et pour des questions inscrites à l'ordre du jour peut faire appel selon le cas aux : Autorités administratives ; Autorités traditionnelles ; Elus locaux ; Forces de Maintien de l'Ordre ; Société Civile ; Opérateurs économiques etc.

La cérémonie de clôture a été présidée par le Dr MADI Ali, Secrétaire Général du Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun, chef de la délégation camerounaise, en présence du représentant du Gouverneur de la province du Nord.

Les participants ont formulé le vœu de voir se concrétiser très prochainement la signature d'un Accord de coopération entre le Tchad et le Cameroun en vue d'une gestion concertée aux bénéfices de leurs populations respectives, du complexe transfrontalier Bouba N'Djida-Sena-Oura. Ils ont invité les partenaires au développement à renforcer leur appui à ce processus et ont sollicité le concours des autorités traditionnelles.

Les participants remercient le gouvernement du Cameroun pour les dispositions prises en vue du bon déroulement de cette concertation.